

**Sommaire**▷ **Sénatoriales 2011**

La gauche sénatoriale rassemblée

▷ **Actu - Parlement**

Pour un nouveau rapport entre l'école et les territoires : entretien avec Serge Lagache

▷ **Focus**

Clichy-la-Garenne soutient les jeunes en insertion

▷ **Actu - En bref**

L'AFCCRE inquiète du débat européen

▷ **L'élue de la semaine**Irène Félix,  
vice-présidente du Conseil général du Cher**Mobilisation générale  
pour l'école publique**

« Chaque fois qu'on ouvre une école, on ferme une prison ». Cette célèbre formule que l'on doit à Victor Hugo devrait être méditée par Luc Chatel, qui semble indifférent aux manifes-

tations organisées partout en France contre les fermetures de classe et les suppressions de postes dans l'Education nationale. « Les conséquences de la suppression de 66 000 postes d'enseignants depuis 2007 sont inadmissibles. A la rentrée 2011, 1500 classes seront fermées alors que 4 900 élèves supplémentaires sont attendus, avec pour conséquence des classes surchargées, observe Bruno Julliard, secrétaire national du PS à l'éducation. La fermeture de tant de classes frappe encore plus durement le milieu rural pour qui l'école est le cœur du village. Un village sans école, c'est un village qui se meurt ». Le PS réitère son appel à un moratoire immédiat sur les suppressions de postes. « Il en va aujourd'hui de la continuité du service public de l'éducation sur l'ensemble du territoire », ajoute Bruno Julliard.

De son côté, le bureau de l'Association des maires de France a mandaté son président pour saisir le gouvernement « afin de contester la méthode d'élaboration de la carte scolaire et demander qu'une analyse objective des besoins soit effectuée préalablement à toute décision de réductions des effectifs ».

Le village de Ste-Enimie (Lozère) fait figure d'exception. Son collège, le plus petit de France, vient d'être sauvé après des mois de mobilisation. « C'est énorme ! Je suis un maire heureux !, réagit François Gaudry. Nous avons réussi à sauver notre petit collège. C'est la victoire de la ruralité sur ceux qui font des calculs depuis Paris ». Une dizaine d'emplois seront donc sauvés à la rentrée dans ce village de 523 habitants.

B. B.

**Mai 2011,  
le mois du projet**

Le Parti socialiste a adopté son projet et la FNESR a élaboré l'acte 3 de la décentralisation. C'était la volonté de l'équipe de la FNESR que ce travail approfondi sur notre projet de renforcement de la démocratie locale et d'approfondissement de la décentralisation soit mené en parallèle à celui du Parti sur le projet pour 2012.

Cet acte III de la décentralisation a été l'occasion d'un travail important et tous les élus qui ont apporté leur concours doivent être remerciés.

La justice sociale, l'efficacité de l'action publique et la haute qualité démocratique sont les principes autour desquels s'organise notre projet. Ce projet de loi-cadre devra être adopté dès le début de la législature et immédiatement suivi d'autres textes dont la réforme de la fiscalité locale, le renouveau de la politique industrielle, l'organisation de la fonction publique ou encore l'adoption de schémas nationaux de gouvernance et de localisation des grands services publics. Ce projet permettra d'abroger le conseiller territorial, de démocratiser le fonctionnement de l'intercommunalité, de clarifier la répartition des compétences entre l'État et les collectivités, de rénover la démocratie locale et le statut des élus.

Nos travaux se sont nourris l'un et l'autre. Les propositions du Parti socialiste sont très largement celles de la FNESR pour ce qui concerne les collectivités locales. Péréquation et solidarité territoriale, clarification des compétences, rôle des élus, démocratie locale... Nous nous y retrouvons et c'est une vraie satisfaction de voir combien notre travail a été pris en compte.

Les actions menées par les élus locaux, dans les collectivités que nous dirigeons ont, elles aussi, nourri notre projet à tous. L'exemplarité et l'innovation de nos politiques locales doivent être des modèles pour notre projet national. Nos territoires sont d'ores et déjà les laboratoires de notre politique et c'est notamment le cas pour le développement durable et le respect de l'environnement.

À nous désormais, dans nos communes, nos départements et nos régions, de donner du sens à tout le projet socialiste et de démontrer sa pertinence. L'égalité réelle est et doit être une valeur intrinsèque à nos politiques locales. Logement, lutte contre les discriminations, accès à la culture et au savoir, nous mettons chaque jour en œuvre des actions exemplaires.

Nous ne devons pas et nous n'avons pas à attendre 2012 pour agir. Avançons, agissons pour démontrer qu'une autre France est possible et pour que territoire par territoire, nos élus locaux puissent d'ores et déjà construire ce changement.

Olivier Dussopt,  
vice-président de la FNESR

# Sénatoriales : la campagne est lancée

L'ensemble des sénateurs de gauche était convié le 24 mai par le président du groupe socialiste, Jean-Pierre Bel, à un banquet, républicain bien sûr, pour lancer la campagne sénatoriale. À cette occasion, les résultats d'un sondage sur la perception de la réforme territoriale ont été dévoilés



Plus de 150 sénateurs de gauche étaient donc réunis en début de semaine à l'initiative du groupe socialiste pour lancer la campagne sénatoriale. Naturellement, sur le terrain, celle-ci se prépare déjà activement, et la date – importante – du 17 juin approche, celle où les conseillers municipaux désignent les grands électeurs du scrutin du 25 septembre. La publication des résultats d'un sondage réalisé auprès d'élus locaux sur la perception de la réforme territoriale accompagnait ce banquet. Il en ressort – mais qui en douterait? – que cette perception est très largement négative. Et comme le mentionnait le président des sénateurs socialistes, « il est préférable d'être candidat de gauche aux prochaines sénatoriales, car je plains les sortants de droite qui ont voté cette réforme rejetée par une grande majorité d'élus ». Le but de cette réunion unitaire, avec les radicaux de gauche, les communistes et les écologistes, était aussi

de démontrer que la gauche sénatoriale est en mesure de « tracer des perspectives ensemble dans le cadre d'une nouvelle majorité qui sera respectueuse des uns et des autres », comme le relevait Jean-Pierre Bel. Nicole Borvo (PC), Marie-Christine Blandin (Verts) et Yvon Collin (PRG) ont tour à tour entonné le refrain de l'union, la première insistant sur le rôle des élus de proximité auprès des citoyens, la deuxième pointant du doigt une régression ancienne dans les territoires, avec « le grand fourre-tout de la décentralisation Raffarin qui a semé la confusion dans les territoires », le troisième rappelant que la réforme territoriale de décembre 2010 allait « à l'inverse de ce qu'attendaient les élus locaux ». Tous sont d'accord pour imprimer un nouveau mouvement à la décentralisation et pour abroger en priorité le "conseiller territorial".

**Septembre 2011  
puis mai 2012**

## La "réforme" territoriale mal perçue

L'enquête réalisée par Harris interactive pour le groupe sénatorial socialiste met en exergue plusieurs points. D'abord que l'importance accordée aux différents échelons est pour partie corrélée à la proximité, la commune étant ainsi jugée "essentielle" à 80 % des sondés, l'interco à 64 %, le département à 53 %, la région à 46 %. Un volet de l'enquête porte sur la perception des services publics, révélant une très grande inquiétude des élus quant à l'avenir de La Poste, et dans une moindre mesure aux hôpitaux et à l'accès aux soins. Les élus interrogés sont aussi pessimistes (mais un peu moins) s'agissant des écoles, collèges et lycées. De ce sondage, on apprend aussi que 71 % des élus jugent moins importants les transferts financiers que les transferts de compétences et que seuls 8 % pensent l'inverse... Deux évolutions sont jugées positivement : la finalisation de la carte des EPCI et l'élection conjointe des conseillers municipaux et intercommunaux. En revanche, sont contestés majoritairement le conseiller territorial, l'encadrement des cofinancements, la réforme de la TP ou la fin de la clause générale. La création de métropoles ne recueille que 29 % d'avis positifs contre 63 % de négatifs. Par ailleurs, 77 % des élus ont le sentiment de ne pas avoir été suffisamment consultés pour la réforme territoriale (contre 23 %) et 65 % d'entre eux s'estiment valorisés par les habitants de leur territoire alors qu'ils ne sont que 23 % à s'estimer valorisés par le gouvernement...

Sondage réalisé du 20 avril au 9 mai sur un échantillon représentatif de 500 élus locaux.

Si la perspective de 2012 est évidemment dans toutes les têtes pour engager une vraie réforme territoriale, le souhait d'un basculement de majorité au Sénat le 25 septembre prochain est aussi une préoccupation plus immédiate parmi les membres de la Haute Assemblée, sachant qu'une alternance sénatoriale encouragerait une victoire au printemps suivant... « L'alternance devient possible », lançait Jean-Pierre Bel, soulignant avec les cantonales de 2011 la « septième victoire électorale consécutive à des scrutins locaux ». Pour le sénateur de l'Ariège, un Sénat à gauche, c'est aussi une assurance d'un dialogue restauré entre l'État et les associations d'élus, d'un approfondissement de la démocratie locale et la garantie d'un fonctionnement amélioré des services publics locaux. De tous ces enjeux, les sénateurs de gauche sont à l'évidence convaincus.

Philippe Foussier

# Pour un nouveau rapport entre l'école et les territoires

Président de la mission commune d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation, Serge Lagache, sénateur du Val-de-Marne, a bien voulu faire un bilan d'étape de la mission

**Communes de France. Vous allez bientôt remettre les conclusions de la mission sénatoriale sur l'organisation territoriale du système scolaire. Quels sont les objectifs de cette mission ?**

**Serge Lagache.** Nous recherchons à identifier les moyens les plus pertinents pour rendre notre système scolaire plus efficace qu'il ne l'est actuellement. Il s'agit de faire des propositions concrètes pour créer les conditions de la réussite de tous les élèves, quelles que soient leurs origines sociales et leurs capacités. Nous n'avons pas de vision dogmatique de la réussite scolaire. Un élève qui réussit, c'est un élève qui appartient à un système scolaire qui aura été capable de détecter ses capacités.

Ces enjeux engagent l'avenir de notre pays. Une prise de conscience collective doit nous permettre d'identifier les conditions de diffusion des bonnes pratiques qui existent sur le terrain et qui permettent d'ores et déjà d'améliorer l'organisation du système scolaire et éducatif. Pour cela, il nous faut analyser les rapports entre tous les acteurs de la communauté éducative et évaluer ce qui peut être amélioré.

**Notre pays connaît une multiplication de réformes attachées à une succession de ministres. Pourtant le système scolaire en France va mal, 160 000 élèves quittent chaque année l'école sans qualification. Pensez-vous que les expérimentations constituent une méthode pertinente d'amélioration du système scolaire ?**

La politique et la matière sociale ne sont pas des sciences exactes. Toutefois, une expérimentation, qu'elle soit nationale – donc impulsée par le ministère de l'Éducation nationale – ou locale lorsqu'elle est l'initiative d'un établissement scolaire ou d'une collectivité territoriale, peut bien sûr s'avérer une expérience pertinente. Encore faut-il que l'on se donne les moyens de son évaluation et, le cas échéant, ceux de sa généralisation. Nous ne manquons ni



de réformes, ni d'expérimentations, ni de ministres. La multiplication des unes et la succession des autres ne permettent pas une évolution positive de notre système éducatif. Dans le cadre de cette mission sénatoriale, nous avons voulu prendre le temps de la réflexion à partir d'une analyse aussi fine que possible des expérimentations développées ou qui devront l'être en fonction des disparités géographiques et sociales qui caractérisent notre système scolaire.

**L'école doit s'adapter aux réalités locales, dit-on. Comment expliquez-vous que, sur un territoire donné, certains établissements soient attractifs et d'autres non ?**

Tout dépend de la manière dont on mesure l'attractivité d'un établissement. S'agit-il pour un lycée de son taux de réussite au bac ? Pour un collège, de la qualité de ses enseignants et pour une école primaire, de sa capacité à apprendre à nos enfants à lire, écrire et compter ? La réalité, c'est qu'on a trop souvent voulu imposer d'en haut des réformes totalement inadaptées à la condition sociale des élèves et à leurs capacités. C'est pour cela qu'il nous faut réfléchir à la personnalisation des réponses éducatives qu'il est possible d'apporter aux élèves qui concentrent les difficultés en fonction de ces réalités. L'éducation doit rester nationale mais les établissements devront être dotés de davantage

d'autonomie dans la définition de leur projet éducatif en fonction des réalités géographiques et sociales auxquelles ils sont confrontés. Ce projet devra ensuite être contrôlé et évalué au niveau national au regard de la réussite scolaire et professionnelle des élèves.

**Les résultats de la dernière enquête Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) placent la France à la 15<sup>e</sup> place. Votre mission a effectué plusieurs déplacements chez nos voisins européens, quels constats en tirez-vous ?**

Nous nous sommes en effet déplacés dans de nombreux pays européens. Des pays comme l'Allemagne et le Portugal ont vécu les enquêtes PISA comme un choc presque salutaire les conduisant à prendre les mesures leur permettant d'améliorer les résultats de leurs élèves. Chaque canton suisse dispose de son propre système scolaire. Des pays comme la Finlande, l'Italie, la Grande-Bretagne et la Belgique ont tous mis en place des réseaux locaux éducatifs qui donnent davantage de libertés aux enseignants et aux établissements en partenariat avec les collectivités territoriales. La France peine encore à trouver sa voie en matière éducative. Je souhaite que cette mission sénatoriale soit l'occasion de souligner les dysfonctionnements organisationnels de notre système scolaire, notamment sa centralisation à outrance. Nous pourrions alors proposer des solutions pour permettre aux différents acteurs du système scolaire de voir leurs places et leurs actions mieux coordonnées et reconnues. La réussite de tous les élèves en fonction de leurs capacités et de leurs désirs doit être notre horizon. Nous devons pour cela revoir notre organisation, décloisonner les établissements et les enseignants en favorisant la proximité et la transversalité des diagnostics et de l'action.

Propos recueillis par Brigitte Bossu



# Clichy-la-Garenne soutient les jeunes en insertion

La municipalité de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) s'est lancée dans l'expérimentation d'une version labellisée du Revenu de solidarité active (RSA) jeunes plus ciblée et moins restrictive, dont 300 personnes pourraient bénéficier d'ici l'été

**A**près avoir expérimenté en 1984 un dispositif proche du RMI à l'initiative de Jacques Delors, la municipalité de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) innove à nouveau à la faveur du RSA, que Gilles Catoire, son successeur à la mairie, a décidé d'étendre aux moins de 25 ans sur la base d'un projet individuel d'insertion et de formation.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, de percevoir une rémunération dont le montant de base mensuel s'élève à 466 €. Généralisé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, ses modalités ont été étendues aux 18-25 ans ayant travaillé l'équivalent de 24 mois sur les trois dernières années, conformément à la loi de finances 2010. « Les jeunes qui sont au chômage ne peuvent majoritairement pas bénéficier du RSA puisqu'il faut avoir travaillé deux ans, déplore Gilles Catoire. Cet effet d'annonce du gouvernement est dévastateur et à Clichy les jeunes qui peuvent en bénéficier se comptent sur le doigt d'une main ».

La ville a ainsi débloqué 250 000 € pour venir en aide aux jeunes non scolarisés, inscrits à Pôle emploi et démunis de toute ressource.

Son montant sera compris entre 100 €, une année durant, pour les bénéficiaires vivant au domicile parental et 250 € pour ceux qui ont quitté le cocon familial. La municipalité bénéficie du soutien de la mission locale, qui reçoit chaque année 1 400 jeunes. C'est d'ailleurs dans ses murs que les bénéficiaires seront invités à signer un contrat d'engagements et d'accompagnement. Ils devront également être éligibles et s'inscrire dans les dispositifs existants - PLIE, CIVIS, PPAE... - pour un suivi spécifique. La signature et le respect du contrat seront considérés comme le critère déterminant l'attribution de l'allocation. À charge pour les allocataires de s'impliquer pleinement dans l'évolution de leur situation d'insertion.

## Evaluation régulière

« J'ai choisi de faire de la jeunesse une priorité absolue en mettant en place un dispositif fort à Clichy, et qui pourrait servir en 2012 de base d'appui aux responsables politiques qui auraient le courage d'en faire leur priorité aux élections présidentielles, explique Gilles Catoire. Ce qui transite par l'extension du RSA à un nombre significatif de jeunes de moins de 25 ans sur la base d'un projet individuel de formation et d'insertion et d'un engagement dans un certain nombre de projets au niveau de la commune, comme les chantiers-jeunes, qui vont se multiplier en partenariat avec les bailleurs. Et en développant d'autres initiatives déjà soutenues par la ville via le fonds d'aide aux jeunes et les bourses que nous attribuons aux étudiants. Je solliciterai l'État, la Région, le Conseil général mais aussi tous nos partenaires publics et privés qui seront prêts à s'engager avec nous dans cette expérience ».

Le RSA Jeunes sera d'ailleurs soumis à évaluation régulière afin de permettre aux institutionnels de se joindre au dispositif. « Il nous faut impérativement appuyer ces jeunes qui n'ont aucune ressource - et leurs familles n'ont pas les moyens de les prendre en charge -, si on ne veut pas qu'ils recherchent les moyens de survivre avec des trafics illicites », conclut Gilles Catoire.



Bruno Tranchant

## Le projet socialiste veut aider la jeunesse à construire sa vie

« La pauvreté est devenue le lot commun et l'horizon de nombreux jeunes, qu'ils soient en formation ou sur le marché du travail. Un sur cinq vit avec moins de 880 € par mois. Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans atteint 25 % (contre 10 % en Allemagne).

Celui des jeunes sans qualification explose : il approche des 40 %. Cette précarité freine la réussite des études et l'entrée dans la vie. Le système d'aide fondé essentiellement sur la famille, via les exonérations d'impôts, est injuste et insuffisant pour les classes moyennes et populaires. Les jeunes sont mal couverts par les systèmes de protection sociale (assurance chômage, assurance maladie, RSA).

Ils sont frappés par la crise du logement : il n'y a que 100 000 chambres en cité U de plus qu'en 1960 alors que le pays compte deux millions d'étudiants supplémentaires - et la moitié du parc est vétuste ! Les jeunes actifs souffrent des exigences démesurées en matière de cautionnement et de la quasi-impossibilité de signer un bail quand leurs contrats de travail ou de formation durent moins d'un an.

Convaincus que la jeunesse est la richesse de la nation et l'espoir d'un monde différent, nous ferons de la première année du gouvernement de la gauche celle de la Grande cause nationale pour la jeunesse et déploierons, au cours de la législature, un "parcours autonomie", pacte de confiance entre la France et sa jeunesse pour sécuriser leur entrée sur le marché du travail.»

Extrait du projet socialiste

## L'AFCCRE s'inquiète de l'évolution des débats sur les questions européennes

L'AFCCRE, association de collectivités territoriales engagées en faveur de la construction européenne, constate « avec inquiétude l'évolution des débats sur les questions européennes dans notre pays. Dans cette période troublée », l'association présidée par Louis Le Pensec souligne que « l'un des principes fondateurs de la construction européenne et de la monnaie unique est d'assurer la stabilité du continent et suppose une solidarité entre les États membres ». L'AFCCRE souhaite que les discussions en cours sur la mise au point des plans de sauvetage des trois pays de la zone euro concernés (Grèce, Islande, Portugal) aboutissent positivement : « Il en va y compris de l'intérêt des collectivités territoriales de ces pays, durement frappées par les conséquences de la crise financière et des plans de réduction des déficits publics ».

Par ailleurs, l'AFCCRE rappelle que les politiques de cohésion doivent demeurer un objectif prioritaire de l'Union, ce qui suppose que des moyens adaptés soient préservés. Dans la perspective de la programmation 2014-2020 des fonds européens, l'AFCCRE en appelle au gouvernement pour qu'il réexamine sa position en faveur d'une diminution du budget européen consacré à la cohésion, « position qui fragilise des politiques auxquelles les territoires sont attachés ».

Enfin et s'agissant de l'espace Schengen, l'AFCCRE rappelle que « la suppression des frontières physiques constitue l'un des plus grands acquis de la construction européenne et représente, au-delà du symbole, un aspect de l'Europe concrète. Toute adaptation de cet accord, notamment afin de répondre à des problématiques exceptionnelles liées aux flux migratoires – dont l'AFCCRE ne peut méconnaître les conséquences pour certaines collectivités territoriales, notamment en Italie – devra continuer à respecter cette dimension et ne pourra se concrétiser que par le biais d'une décision de l'Union et des moyens adaptés, au niveau européen, notamment pour l'Agence Frontex. Sur cette question, comme sur d'autres où la dimension nationale ne peut constituer le cadre de la réponse adaptée, seules des approches communes aux européens pourront permettre de contribuer à des solutions réalistes et pérennes. C'est l'essence même de la construction européenne », conclut l'AFCCRE.



Louis Le Pensec, président de l'AFCCRE

## Le besoin de financement des collectivités locales se réduit

En 2010, le besoin de financement des administrations publiques locales tombe à 1,7 milliard après 6,2 milliards en 2009. Cette amélioration résulte du recul des dépenses (- 0,4 % en 2010, après + 3,2 % en 2009) alors même que les recettes continuent de progresser (+ 1,6 % en 2010, après + 4,9 % en 2009). C'est l'un des enseignements d'une étude publiée récemment par l'Insee portant sur l'année 2010.

La réforme de la taxe professionnelle est neutre sur le solde des administrations publiques locales en 2010. En revanche, elle joue fortement sur certains postes de recettes : elle contribue à réduire provisoirement le poids des impôts (à hauteur d'environ 34 milliards) et à augmenter les transferts en provenance de l'État de 32,4 milliards. Enfin, les frais d'assiette et de recouvrement payés par les collectivités à l'État baissent de 1,5 milliard, l'État cessant de collecter la TP pour le compte des collectivités.

La baisse des dépenses est liée à un recul accentué des dépenses d'investissement (- 6,9 % en 2010, après - 1,3 % en 2009). Par ailleurs, la masse salariale décélère (+ 2,5 % en 2010, après + 4,2 % en 2009), en partie sous l'effet des moindres transferts des personnels TOS de l'Éducation nationale exerçant dans les collèges et lycées. En revanche, les dépenses de RSA à la charge des départements restent dynamiques du fait de la dégradation du marché de l'emploi et de l'intégration de l'ancienne allocation de parent isolé, qui joue pour la première fois en année pleine en 2010.

Les recettes ralentissent en 2010. Elles sont affectées par le contrecoup de la mesure d'avance des remboursements de TVA intervenue en 2009 dans le cadre du plan de relance et les taux des impôts directs locaux augmentent moins en 2010 qu'en 2009. À l'inverse, les collectivités locales bénéficient d'une nette hausse des droits de mutation (+ 2,4 milliards), du fait de la reprise du marché immobilier. Un supplément de recettes sous la forme de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP ; + 0,4 milliard en 2010) est également venu compenser l'extension des transferts de charges liés à la fin de la mise en place du RSA.

Source : Insee Première n° 1348.

## Dialogue social, mode d'emploi

Jean-Paul Guillot, les Éditions de l'Atelier et l'association Réalités du dialogue social viennent de publier trois petits livres – un par fonction publique – sur la mise en œuvre du dialogue social, après la loi du 5 juillet 2010. Explication des nouvelles règles du jeu, des enjeux, exemples concrets, vocabulaire, nouvelles instances, en moins de 100 pages avec de nombreux encadrés pédagogiques, vous saurez tout pour « faire vivre le dialogue social dans la FPT ». Il reste que certaines organisations syndicales ou le Conseil Supérieur de la FPT, collègue employeur compris, réclament l'abrogation de cette loi qui réduit et déséquilibre le champ du paritarisme au plan local comme au plan national.



Faire vivre le dialogue social dans la fonction publique, 3 livres de 96 p., 12 €, aux éd. de l'Atelier

# De Mexico à Bourges, une passion socialiste...



Vice-présidente du Conseil général du Cher et conseillère municipale de Bourges, Irène Félix défend une action publique locale politisée

Ingénieure agronome, Irène Félix s'est engagée en politique par idéal et désir d'agir concrètement. C'est en tant que professionnelle qu'elle commence donc à militer au service de ses collègues et de la conception qu'elle se fait des rapports sociaux dans un secteur, le secteur agricole, peu marqué encore par les idées progressistes. Déléguée du personnel dans son entreprise, puis, à partir de 1989, membre de la Chambre d'agriculture, elle est une professionnelle engagée. Son expérience professionnelle est d'ailleurs riche : elle exerce même sa profession pendant une année au Mexique puis occupe différents postes dans le Cher. En 1985, elle adhère au Parti socialiste. Elle pense un temps rejoindre le PSU mais c'est vers le Parti d'Épinay de François Mitterrand qu'elle se tourne pour défendre sa vision de la société.

Le Mexique justement est un élément déclencheur pour Irène Félix. Passionnée par ce pays, elle y découvre une démocratie de façade dominée par le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) qui gouverne sans discontinuer depuis des décennies. Les aspirations de la jeune femme sont confrontées à l'impossibilité d'agir, au constat que ses amis mexicains ne parviennent pas, malgré leurs aspirations à changer la donne au Mexique. Son retour en France est empreint de la ferme décision d'agir politiquement... 1985 est un tournant.

## Action publique volontariste

Élue du Cher - elle en a dirigé la fédération socialiste plusieurs années durant - Irène Félix connaît aussi bien son département que le Parti socialiste, au sein des instances nationales duquel elle a longtemps siégé. Secrétaire nationale, membre du bureau national, elle a été auparavant secrétaire de section de Bourges. Aujourd'hui mem-

bre de la direction de la FNESR, elle contribue à éclairer la décision collective de son expérience d'élue de terrain, s'efforçant de relier une vision politique nationale et une action politique locale au service de ses concitoyens et de ses idées.

Irène Félix s'investit en effet à Bourges, ville tenue par la droite après l'avoir été par le Parti communiste. Elle ambitionne donc de faire basculer cette ville au profit d'une municipalité socialiste. Conseillère générale et 2<sup>e</sup> vice-présidente de l'assemblée départementale, elle a auparavant été conseillère municipale déléguée à l'environnement de Bourges entre 1989 et 1995... Elle est investie sur les dossiers liés aux solidarités et depuis peu à l'action économique.

Proche de Laurent Fabius, Irène Félix place son engagement sous le signe de la fidélité. Patiente, elle avoue qu'elle comprend le retard pris dans la présence des femmes au sein de la représentation nationale. Elle estime aussi que le fait d'être une femme n'est pas un « handicap » dans la vie politique. Cette passion égalitaire qui l'anime met en lumière les ressorts de son engagement : une conception volontariste, républicaine, de l'action publique, qu'elle traduit au quotidien dans son action politique locale ou nationale.

Pour Irène Félix, la décentralisation et l'action politique locale n'ont en effet rien d'une pure action de gestion. Il faut selon elle constamment faire interagir les citoyens et les responsables politiques. Elle considère que les élus locaux doivent être des animateurs de leurs territoires, non pas dans un esprit de notabilisation mais au contraire de politisation. Fondamentalement anti-RGPP, Irène Félix croit en la puissance publique, en l'action politique et en l'association des citoyens à chaque étape de la décision politique : à la République, la vraie...

Gaël Brustier

## Annonces

Pour vos annonces votre contact : Patrick Reveaux  
Tél. 01 42 81 41 36 - mail : [p.reveaux@mde-communes-de-france.fr](mailto:p.reveaux@mde-communes-de-france.fr)